

Département des Affaires juridiques
Décision : DAJ2020-88

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié
relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision n°2010-185 du 15 juin 2010
nommant Madame Janine GAUDINOT-GOMEZ Chef de cabinet du Président-Directeur Général de
l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, et lui accordant délégation de signature

DECIDE :

- Article 1 :** Madame Janine GAUDINOT-GOMEZ étant appelée à d'autres fonctions, il est mis fin à ses fonctions de Chef de cabinet du Président-Directeur Général de l'Inserm.
- Article 2 :** La décision n°2010-185 est abrogée.
- Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 24 février 2020.

Le Président-directeur général



Gilles BLOCH